

Tour de France, Grand trophée du Figaro Magazine : la Fondation pour les Monuments Historiques en campagne

La Fondation pour les Monuments Historiques est la seule fondation dont le cœur de métier est de soutenir les monuments historiques privés ET publics, inscrits ET classés. Au-delà de sa remise annuelle d'aides à projets et bourses d'études métiers d'art et recherche, elle mène, en 2013, des actions de sensibilisation aux monuments historiques en direction du grand public, dont la plus notable est un partenariat avec le Tour de France. Le centenaire de la loi relative à la protection des monuments historiques renforce cette démarche proactive.

■ Des partenariats à forte visibilité.

- Du 100^{ème} Tour de France, aux 100 ans de la loi de 1913 relative à la protection des monuments historiques il n'y avait qu'un pas... que la Fondation pour les Monuments Historiques a franchi. Elle décroche ainsi le seul autre partenariat non financier du Tour, aux côtés de la chirurgie cardiaque.

- De plus, la Fondation pour les Monuments Historiques est désormais co-organisateur du **Grand trophée du Figaro Magazine** qui récompense la plus belle restauration d'un monument historique privé.

■ Une expertise valorisée, une présence affirmée.

La Fondation pour les Monuments Historiques occupe le terrain dans le monde du Patrimoine historique en contribuant à différents événements ou publications :

- **Rencontres inter-formation des étudiants** en conservation-restauration en janvier dernier, dans la lignée des conventions signées en 2012 avec plusieurs établissements d'enseignement et de formation (Ecole d'Avignon, Ecole de Condé...)

- **Journées d'études de l'Université d'Angers** sur « *La loi de 1913 relative à la protection des monuments historiques et leurs abords : 100 ans plus tard ?* » en février dernier dont les actes seront publiés dans l'AJDA et Juristourisme ;

- **Colloque Icomos "Rendre accessible aux personnes handicapées les villes, les monuments et les sites protégés en Europe"**, 21-22 mars ;

- **Colloque** « *Un siècle de protection des monuments historiques, quel avenir ?* » organisé par les **Vieilles maisons françaises (VMF)** en juin prochain ;

- Parution à venir d'un **ouvrage** sur le centenaire de la loi de protection édité par *Le Moniteur*.

■ Poursuivre et renouveler les actions déjà initiées.

La Fondation pour les Monuments Historiques a alloué 500 000 € de soutiens en 4 ans pour des projets de restauration, de mise en accessibilité et des bourses d'études. En 2013, elle a **sélectionné 20 dossiers de candidatures sur les 48 dossiers reçus, et attribuera près de 120 000 €** lors de la remise des aides qui aura lieu le 16 mai. Afin d'élargir son champ d'action, la FMH a créé 2 nouvelles catégories d'aides : « projet chantiers-écoles » et « bourse réorientation-reconversion ». Enfin, le site Internet de la FMH a été complètement refondu, pour une meilleure lisibilité de l'ensemble de son action en faveur de cette grande cause nationale.

CONTACT PRESSE

Marie-Caroline DUBURCH
Armelle VERJAT
3, rue des Bernardins
75005 Paris
Tél. : + 33 1 55 42 60 04
Fax : + 33 1 43 29 36 44

www.fondationmh.fr

A propos

La Fondation pour les Monuments Historiques – anciennement Fondation Demeure Historique pour l'Avenir du patrimoine – a été créée en 2008 sous l'égide de la Fondation de France. Elle compte sur le soutien de tous ceux qui partagent ses valeurs. Initiative privée, elle mène ses actions grâce aux dons qu'elle reçoit.

Annexe 1 : CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX MONUMENTS HISTORIQUES

1 - PARTENARIAT TOUR DE FRANCE- FONDATION POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

2013 : année des centennaires. Outre l'anniversaire de la loi de 1913, relative à la protection des monuments historiques, le Tour de France, fête sa 100^{ème} édition ! Assez naturellement un partenariat a été mis en place, visant à sensibiliser le public aux monuments historiques, publics et privés, qui jalonnent les routes de France et du Tour.

Ce partenariat porte sur trois aspects du Tour de France :

- Les prises de vue en hélicoptère mettent traditionnellement en valeur les paysages et les monuments emblématiques du parcours. La Fondation pour les Monuments Historiques apportera son concours en aidant au repérage de monuments peu connus et en produisant un commentaire. Les images et les commentaires seront relayés par les télévisions étrangères.
- Le « Guide touristique du Tour de France » est mis en ligne sur le site du Tour de France (www.letour.fr) et permet aux internautes de découvrir chaque étape (données géographiques, statistiques, spécialités culinaires, etc). La Fondation pour les Monuments Historiques complètera la rubrique « A visiter » en présentant les monuments « incontournables » et les « trésors cachés », ouverts au public.
- Le magazine « l'Eaufficiel » distribué chaque jour sur la caravane du Tour, par Vittel, partenaire du Tour, met à la disposition de la Fondation pour les Monuments Historiques un espace quotidien (« Une étape, un monument ») pour présenter, à chaque étape (21 au total), un monument ouvert au public en faisant bénéficier le visiteur d'une réduction sur le droit d'entrée au monument (dans la mesure du possible),

2 - PARTENARIAT GRAND TROPHÉE DU FIGARO – FIGARO MAGAZINE, PROPRIÉTÉS DE FRANCE – FONDATION POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

En 2013, la Fondation pour les Monuments Historiques devient partenaire et co-organisateur du Grand Trophée. Ce concours, qui a vu le jour en 2012, récompense la plus belle restauration d'un jardin ou d'un monument privé, classé ou inscrit monument historique. La réalisation doit avoir démarré dans les 10 dernières années, le monument doit être accessible au public. Un jury composé de personnalités reconnues étudie l'ensemble des candidatures, avec le concours de la Demeure Historique (association des propriétaires-gestionnaires de monuments privés), qui apporte toute son expertise. En 2012, sur plus de 40 candidatures examinées, le château de Dampierre sur Boutonne, en Charente-Maritime a reçu la dotation de 30 000 €. La Fondation pour les Monuments Historiques s'engage pour 3 ans au côté du Figaro Magazine ; elle affirme ainsi son soutien aux monuments historiques sur le territoire national.

3 – CONGRÈS NATIONAL DES NOTAIRES DE FRANCE, Lyon, 15-19 juin 2013.

Comme en 2012, la Fondation pour les Monuments Historiques sera présente au congrès des Notaires. Grâce à sa brochure « Legs, donations, assurance-vie » diffusée aux notaires rencontrés au congrès, la Fondation sensibilise la profession aux enjeux des monuments historiques. Une étudiante de l'École de Condé (bourse 2012) présentera son travail de restauration de peinture, sur le stand.

4 - COLLOQUE « VIELLES MAISONS FRANÇAISES » UNESCO – 12-13 juin 2013.

La Fondation pour les Monuments Historiques apporte son soutien au colloque organisé par les VMF : « Un siècle de protection des monuments historiques, pour quel avenir ? » Deux grands thèmes seront abordés : « L'état des lieux » et « La politique des monuments historiques : qui est concerné ? ».

Annexe 2 : SOUTIENS APPORTÉS PAR LA FONDATION POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

1 – ENTRE INNOVATION ET ADAPTATION / ACTUALITÉ DE LA CONSERVATION – RESTAURATION, Paris, les 25 et 26 janvier 2013.

La Fondation pour les Monuments Historiques a soutenu « Rencontres inter-formations des étudiants en conservation-restauration ». Deux journées consacrées à l'avenir des jeunes diplômés, à l'évolution de ces professions et aux innovations techniques de la restauration. Un partage d'expériences et des échanges qui illustrent le dynamisme d'une filière capitale pour la conservation des monuments historiques.

La Fondation pour les Monuments Historiques dont l'un des axes de soutien, depuis sa création, est la remise de bourses d'études aux étudiants en métiers d'art, est particulièrement concernée par l'innovation et l'évolution des métiers d'art et de la restauration. Les témoignages des jeunes professionnels, anciens élèves, venus encourager les étudiants en leur faisant part de leur expérience ont été particulièrement intéressants. Des visites d'ateliers et de chantiers de restauration étaient organisées au cours de ces deux journées.

2 – JOURNÉES D'ÉTUDES « LA LOI DE 1913 RELATIVE A LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES ET LEURS ABORDS : 100 ANS PLUS TARD, QUELLE PROTECTION POUR QUEL PATRIMOINE ? ». Angers, 7 et 8 février 2013.

Pour la seconde fois, la Fondation pour les Monuments Historiques a soutenu ces journées d'études organisées par l'Université d'Angers. Elles traitaient cette année d'un des thèmes fondateurs de l'action de la Fondation.

3 – RENDRE ACCESSIBLE AUX PERSONNES HANDICAPÉES LES VILLES, LES MONUMENTS ET LES SITES PROTÉGÉS EN EUROPE » Colloque européen les 21 et 22 mars 2013,

Organisé par ICOMOS avec le soutien de la Fondation pour les Monuments Historiques à l'École supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, ce colloque a abordé un thème cher à la Fondation : comment concilier accessibilité et protection des patrimoines entre contraintes réglementaires et architecturales ? Comment effacer les obstacles à l'accessibilité dans les monuments historiques et les grands sites en France et ailleurs ? Comment comprendre que des monuments ou des sites inscrits au patrimoine mondial, dans une recherche d'universalité et de rapprochement des cultures, puissent être interdits d'accès à certaines catégories de publics ? Comment faciliter l'accès à tout pour tous sans dénaturer le caractère patrimonial des bâtiments et de leur environnement ? Comment différents pays européens concourent-ils à ces objectifs qui a priori peuvent apparaître contradictoires ?

Ce colloque était complété par une exposition présentant des exemples de mises en accessibilité. Parallèlement à la publication des actes du colloque, un site internet reprendra ces exemples qui seront complétés par certains des projets soutenus par la Fondation.

Annexe 3 : LES MISSIONS DE LA FONDATION POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

Au total, la Fondation pour les Monuments Historiques a attribué, depuis 2009, plus de 500 000 € d'aides à projets et bourses d'études, grâce aux soutiens de particuliers et entreprises qui partagent ses valeurs, **la remise des aides attribuées en 2013 aura lieu le 16 mai 2013, au collège des Bernardins.**

Des missions bien définies, des axes d'intervention en évolution :

- **CONSTRUIRE L'AVENIR DES MONUMENTS HISTORIQUES**

Depuis sa création, La Fondation pour les Monuments Historiques soutient des actions de formation et de recherche (colloques, études, publications d'ouvrages) afin de construire l'avenir des monuments historiques. Elle mène également des actions de sensibilisation pour informer le public sur les enjeux modernes de ces témoins de notre histoire.

2013, année du centenaire de la loi relative à la protection des monuments historiques, est une année particulièrement riche pour sensibiliser le grand public (Tour de France, Grand Trophée du Figaro).

- **SAUVEGARDER**

Depuis 2009, plus de 250 000 € de soutiens ont été attribués à des projets de **restauration** de monuments historiques classés ou inscrits, publics et privés. Près d'une vingtaine de monuments en ont bénéficié, en complément des aides apportées par l'Etat et les collectivités locales (malheureusement insuffisantes).

En 2013, un nouvel appel à projets a été lancé : les **chantiers-écoles**, en partenariat, cette année, avec l'Ecole d'Avignon, sur le thème « restitution d'un décor peint ». Cinq projets ont été sélectionnés : les bénéficiaires seront connus lors de la remise des aides (16 mai 2013).

- **PARTAGER**

Depuis 2009, près de 200 000 € ont été attribués à des projets de **mise en accessibilité** pour le public en situation de handicap, de monuments historiques et de jardins ouverts au public. Ces projets, menés souvent avec l'aide technique de « Tourisme et Handicap » visent à améliorer les conditions de visite pour des personnes en situation de handicap moteur, auditif, visuel ou intellectuel. Une vingtaine de monuments et de jardins peuvent servir d'exemple, notamment face aux contraintes historiques et esthétiques, à l'horizon de la loi de 2015 sur le handicap.

- **TRANSMETTRE**

Depuis 2009, près de 20 étudiants se formant aux métiers d'art ou entreprenant des recherches dans le domaine du patrimoine ont reçu une bourse de la Fondation pour les Monuments Historiques. En 2013, la Fondation a lancé un nouveau type de bourses « **réorientation-reconversion** », qui permet à des étudiants plus âgés, désirant se reconverter ou approfondir leurs connaissances dans un métier en rapport avec le patrimoine, de pouvoir bénéficier d'une aide financière pour mener à bien leur projet.